



Conseil communal
Bureau du Conseil

Rapport d'activité de l'Association de communes Sécurité est lausannois au Conseil communal de Pully

Année politique juillet 2023/juin 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce rapport ne relate que les faits qui concernent directement ou indirectement la Commune de Pully. Pour une vue d'ensemble de l'activité de l'ASEL, vous voudrez bien vous référer aux documents déposés sur son site internet et, en particulier, à son excellent rapport de gestion¹.

Composition

Pour le Comité de direction vos représentants sont Jean-Marc Chevallaz (président) et Gil Reichen (membre).

Pour le Conseil intercommunal :

- Gérald Cuche
- Dominique Favre
- Philippe Haldy (en 2023)
- David Häusermann Chapatte
- Nathalie Lude (scrutatrice)
- Stephan Margelisch (en 2024)
- Lydia Masméjan (conseillère municipale)
- Anne Schranz (présidente de la Commission de gestion)
- Lena Yersin (vice-présidente)

Commission de gestion

Elle compte 4 membres (un représentant par commune) et s'est réunie deux fois en présence M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police à qui elle a pu poser toutes les questions concernant le budget, les comptes et la gestion. Il faut relever la très bonne collaboration qui prévaut à tous les niveaux lors de ces séances.

¹<https://www.police-el.ch/fr/organisation/association-securite-est-lausannois/preavis-et-rapports/>

Séances

Le Conseil s'est réuni deux fois pendant l'année écoulée.

Le 2 novembre 2023 à Pully les préavis suivants ont été adoptés à l'unanimité :

-3/2023 - Crédit complémentaire pour l'achat d'un groupe électrogène de secours

Le Comité de direction demande la somme de CHF 34'700.95. Cette acquisition a été rendue nécessaire en raison de l'annonce d'une pénurie d'électricité et de la nécessité de garantir la continuité des opérations critiques, même en cas de coupures de courant.

4/2023 - Budget 2024

Le budget prévu pour 2024 est de CHF 12'148'133.00. Il s'agit du treizième budget présenté à l'ASEL. Il est en hausse de 4.95% par rapport au budget 2023 et en augmentation de 11.15% par rapport aux comptes 2022. Cette variation des charges provient pour l'essentiel des charges de personnel (engagement prévu de 3 aspirants de police).

Le 30 mai 2024 à Paudex les préavis suivants ont été adoptés à l'unanimité :

-1/2024 - Comptes de l'année 2023

L'exercice 2023 représente la douzième année d'activité de l'ASEL. Le résultat des comptes est de CHF 11'639'339.10 soit 0,6 % de plus que le budget prévu et 6,5 % de plus que les comptes de 2022. L'exercice peut être qualifié de bon, en particulier grâce à des revenus financiers supérieurs aux attentes². De ce fait la participation de Pully n'est « que » de CHF 6'497'136.50, soit moins de 18,2 % que prévu au budget et 2,3% de plus qu'en 2022. Toutefois Pully reste le gros contributeur avec près de 85% de la participation totale des 4 communes, environ 337 francs par habitant (la participation totale des communes par rapport aux comptes 2023 est de CHF 7'613'357.14).

-2/2023 - Rapport de gestion 2023

L'effectif du personnel est de 64 collaborateurs (61,7 ETP alors que 61,8 ETP étaient prévus au budget). Ils assurent les missions de police secours, police de proximité, de prévention, administrative et de constat judiciaire. Pour exemple, la centrale a enregistré plusieurs dizaines de milliers d'appels ; la Section Unité Proximité a effectué 5'048 actions préventives sur l'ensemble des secteurs ; quant à l'Unité Radar, elle n'a pas chômé. Ses radars mobiles, entre autres, sur le territoire de la commune ont contrôlé 184'629 véhicules, dont 12'927 étaient en infraction, soit le 7% (majoritairement en zone 30).

Anne Schranz, rapportrice

Pully, le 3 juin 2024

² Le produit des amendes est de CHF 3'433'812.37 pour 2023 contre CHF 3'013'814.36 en 2022.